

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

6 JUILLET 2020

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 6 juillet 2020 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents les membres du Conseil :

Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2

Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3

Monsieur Serge Leblanc, conseiller au siège # 4

Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5

tous formant quorum sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse.

Sont absents les conseillers messieurs Dominique Ouellet, au siège # 1 et Carol Fournier, au siège # 6.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Quatre (4) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

Assemblée ordinaire du 6 juillet 2020

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2020;
4. Administration générale;
 - 4.1 Approbation des comptes à payer et des chèques émis;
 - 4.2 Autorisation de paiement facture arpenteur Allan Blais pour agrandissement du garage pour une somme de 1 178.49 \$;
 - 4.3 Autorisation de paiement facture ingénieur FQM pour les réparations de conduites sur la rue Mgr Ross pour une somme de 534.49 \$;
 - 4.4 Autorisation de paiement facture pour le solde à payer pour les jeux dans les petits parcs à la compagnie Jeux 1000 Pattes inc. pour une somme de 18 788.61 \$;
 - 4.5 Autorisation de paiement facture Jasmin et Régis Imbeault pour le nettoyage de la rampe de mise à l'eau pour une somme de 3 492.32 \$;
 - 4.6 Autorisation de paiement facture Jasmin et Régis Imbeault (excavation et remblayage) pour l'installation d'une boîte de service et une sortie d'égout sur le terrain du 130, Route 132 Est (Alain Millette) pour une somme de 1 836.73 \$;

5. Adoption du règlement numéro 345 sur l'économie de l'eau potable et abrogeant l'ancien règlement;
6. Proposition de services professionnels de la Firme Tetra Tech pour le projet de réfection des rues Saint-Jean et du Rosaire;
7. Demande de services professionnels à une firme d'architectes pour une étude, esquisse et estimation en architecture. L'architecte pourra préparer une esquisse de l'agrandissement proposé et estimer les coûts du projet en architecture pour l'agrandissement du garage municipal pour inclure le bureau municipal;
8. Suivi du ponceau dans la route de Grosses-Roches;
9. Suivi du dépôt du projet pour la passerelle sur la digue dans le programme du bar rayé ;
10. Demande au service d'urbanisme à la MRC de La Matanie pour préparer un projet de règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre des serres démontables sans l'obligation de permis, mais d'inclure des dates pour l'installation et la désinstallation comme pour un abri d'auto temporaire l'hiver;
11. Suivi de l'installation des jeux dans les petits parcs et de la clôture ;
12. Résolution pour autoriser une négociation d'une nouvelle entente pour le service régional de sécurité incendie de La Matanie (SRSI) ;
13. Fermeture du bureau municipal durant les vacances de la directrice générale du 20 juillet au 7 août ;
14. Avis de motion pour adoption du règlement numéro 346 sur la gestion contractuelle ;
15. Le conseiller M. Serge Leblanc veut que la municipalité fasse une résolution confirmant que la municipalité ne vend pas le terrain de l'ancien escalier ;
16. Seriez-vous intéressé à déposer une demande de projet pour l'acquisition d'un tapis pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au lieu d'accueil du centre touristique dans le cadre d'un programme pour fonds à l'accessibilité. Ceci avait été proposé par les conseillères, mesdames Sonia Bérubé et Nicole Côté.
17. VARIA

CORRESPONDANCE (voir pièces jointes s'il y a lieu)

Période de questions

Levée de l'assemblée

2020-07-104 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification si tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à la documentation 72 heures à l'avance.

ADOPTÉE

2020-07-105 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1er JUIN 2020

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juin 2020;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juin 2020.

ADOPTÉE

2020-07-106 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 2 JUIN AU 6 JUILLET 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les paiements des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 2 juin au 6 juillet 2020, pour un montant de 60,521.02 \$ numérotés consécutivement de 3495 à 3517 pour les chèques de payes et de 5459 à 5505 pour les chèques courants inclusivement sont approuvés.

ADOPTÉE

2020-07-107 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – ALLAN BLAIS ARPENTEUR – CERTIFICAT D'IMPLANTATION – FACTURE # 15-06-2020

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Allan Blais arpenteur facture # 15-06-2020 – 1 178.49 \$
Certificat d'implantation pour agrandissement du garage municipal

ADOPTÉE

2020-07-108 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – FQM SERVICE DE GÉNIE – TRAVAUX RUE MGR ROSS – FACTURE # 1487

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- FQM Service de génie facture # 1487 – 534.49 \$
Surveillance bureau pour réparation de conduites rue Mgr Ross

ADOPTÉE

**2020-07-109 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – LES JEUX 1000
PATTES – MODULES DE JEUX POUR PETITS PARCS –
FACTURE # F-355**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Les Jeux 1000 Pattes inc. facture # F-355 18 788.61 \$
Modules de jeux

La présente dépense sera absorbée par la subvention provenant du programme de développement des communautés volet local pour le projet des petits parcs.

ADOPTÉE

**2020-07-110 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – JASMIN ET RÉGIS
IMBEAULT INC. – NETTOYAGE RAMPE DE MISE À L'EAU –
FACTURE # 5529**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Jasmin et Régis Imbeault inc. facture # 5529 – 3 492.32 \$
Excavation et transport de déblai rampe de mise à l'eau

ADOPTÉE

**2020-07-111 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – JASMIN ET RÉGIS
IMBEAULT INC. – EXCAVATION ENTRÉE D'EAU ET ÉGOUT –
FACTURE # 5528**

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Jasmin et Régis Imbeault inc. facture # 5528 – 1 836.73 \$
Excavation et remblayage pour l'installation d'une boîte de service et sortie d'égout

ADOPTÉE

2020-07-112 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 345

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ
APPUYÉ PAR : SERGE LEBLANC

ET résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches adopte le règlement numéro 345 sur l'économie de l'eau potable tel que déposé et présenté lors de la dernière séance par la directrice générale et qu'il fait partie intégrante des règlements de la Municipalité de Grosses-Roches.

ADOPTÉE

Texte du règlement dans le livre des règlements de la municipalité.

**2020-07-113 MANDAT FIRME TETRA TECH – RÉFECTION DES RUES
SAINT-JEAN ET DU ROSAIRE**

Considérant qu'il y a des sommes importantes annoncées par le gouvernement pour la réfection des rues et routes des municipalités;

Considérant que la municipalité souhaiterait profiter de ces aides financières;

Considérant que certaines rues en ont grandement besoin;

Considérant qu'elle a besoin d'aide pour la conception préliminaire, estimation et assistance;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal accepte la proposition d'honoraires professionnels de la Firme Tetra Teck en date du 18 juin 2020 concernant la réfection des rues Saint-Jean et du Rosaire pour la réalisation du mandat, le budget forfaitaire prévu se ventile comme suite :

Description des activités	Honoraires
Coordination technique, démarrage du mandat et analyse des intrants disponibles	780 \$
Préparation et visite des lieux par l'ingénieur (avec la Municipalité)	1 175 \$
Concept préliminaire et confirmation des travaux	1 950 \$
Estimation du coût des travaux	1 625 \$
Assistance technique pour la préparation de la demande d'aide financière	920 \$
Dépenses	incluses
Total (excluant les taxes)	6 450 \$

ADOPTÉE

**2020-07-114 DEMANDE DE PROPOSITION D'HONORAIRES
PROFESSIONNELS – À LA FIRME GROUPE ARCHITECTURE
MB INC. DE RIMOUSKI – PROJET AGRANDISSEMENT
GARAGE MUNICIPAL**

Considérant que la municipalité prévoit faire l'agrandissement du garage municipal pour y installer le bureau municipal;

Considérant que dans les démarches à faire, l'engagement d'une firme d'architectes est requis pour accompagner la municipalité pour un concept préliminaire, une esquisse et une estimation de coût en architecture;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE la Municipalité fasse une demande de proposition d'honoraires professionnels à la firme Groupe Architecture MB inc. de Rimouski pour un concept préliminaire, une esquisse et une estimation de coûts en architecture.

ADOPTÉE

**2020-07-115 DEMANDE À LA MRC DE LA MATANIE POUR SERVICE
D'URBANISME – PRÉPARATION DE PROJET DE
RÈGLEMENT POUR LES SERRES DÉMONTABLES**

Considérant qu'on ne parle pas des serres démontables dans notre règlement de zonage et que nous sommes obligés de les traiter comme des bâtiments complémentaires permanents ;

Considérant qu'un permis doit être demandé chaque année pour l'installation de la serre démontable;

Considérant que le Conseil municipal juge que la demande pourrait être traitée comme pour les abris d'auto temporaires;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le conseil municipal demande à M. Olivier Banville, directeur du service d'urbanisme de la MRC de La Matanie, s'il y avait possibilité de préparer un projet de règlement visant à autoriser les serres démontables en fixant des dates d'installation et désinstallation comme pour les abris d'auto l'hiver.

ADOPTÉE

**2020-07-116 INSTALLATION D'UNE CLÔTURE SUR 3 CÔTÉS AU NOUVEAU
PETIT PARC SUR LA RUE SAINT-JEAN**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à se faire faire des prix pour une clôture à mailles sur trois côtés pour le petit parc sur la rue Saint-Jean.

ADOPTÉE

2020-07-117 NÉGOCIATION D'UNE NOUVELLE ENTENTE AVEC LE SERVICE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MATANIE (SRSI)

CONSIDÉRANT QUE l'entente actuelle se termine le 31 décembre 2020 et que des municipalités ont évoqué leur intention de conclure une entente avec la ville de Matane;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grosses-Roches est consciente des sommes et des efforts déjà investis pour la création du service régional et des enjeux de sécurité de la population du territoire;

CONSIDÉRANT QUE les pompiers à temps partiel qui composent le service ont démontré leur attachement et leur dévouement à servir les communautés;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préserver l'expertise des effectifs composants le SRSI;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grosses-Roches désire conserver pour sa population un service de proximité à un coût raisonnable;

CONSIDÉRANT QU'il y a urgence de connaître quelles sont les municipalités qui souhaitent poursuivre avec le SRSI, afin de permettre la poursuite des discussions et la conclusion d'une nouvelle entente dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT QUE des ajustements devront être effectués pour tenir compte des municipalités qui ne renouvelleront pas avec le SRSI;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Grosses-Roches manifeste le désir de renouveler son entente avec le service régional de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire négocier une nouvelle entente avec les municipalités qui désirent poursuivre aussi avec le SRSI de La Matanie et qu'il est impératif que les discussions se poursuivent avec celles qui ont une intention réelle de participer;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE la municipalité de Grosses-Roches confirme son intention de négocier une nouvelle entente avec le service régional de sécurité incendie de la Matanie et d'en informer la MRC de La Matanie;

QUE la mairesse ou le maire suppléant et la directrice générale soient et sont mandatés pour représenter la municipalité au sein du comité de négociation regroupant la MRC et les représentants des municipalités qui auront confirmé leur intention;

QUE la municipalité de Grosses-Roches ne s'engage pas à signer une nouvelle entente sans avoir analysé la teneur ainsi que la nouvelle répartition des quotes-parts.

QUE la municipalité de Grosses-Roches invite les municipalités à se prononcer formellement et rapidement pour permettre de faire avancer ce dossier et de transmettre leur résolution à la MRC de La Matanie.

ADOPTÉE

**2020-07-118 AUTORISATION DE FERMER LE BUREAU MUNICIPAL DU 20
JUILLET AU 7 AOÛT 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE la municipalité de Grosses-Roches autorise la directrice générale à fermer le bureau municipal du 20 juillet au 7 août pour la durée de ses vacances.

ADOPTÉE

**2020-07-119 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # 346 SUR LA GESTION
CONTRACTUELLE**

Avis de motion est donné par le conseiller Sylvain Tremblay, qu'il présentera ou fera présenter, séance tenante, le projet de règlement 346 sur la gestion contractuelle et qu'il sera soumis pour adoption à une séance subséquente de ce Conseil.

Le projet de règlement numéro 346 est présenté et déposé à la séance tenante.

Le texte du règlement peut être consulté au bureau municipal ou sur le site WEB de la municipalité.

**2020-07-120 TERRAIN APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ SUR LA RUE
DE LA MER (ANCIEN ESCALIER MUNICIPAL)**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE la municipalité de Grosses-Roches confirme qu'elle n'a pas l'intention de vendre ledit terrain.

ADOPTÉE

**2020-07-121 DÉPÔT DE PROJET ACHAT TAPIS D'ACCÈS POUR
FAUTEUILS ROULANTS ET AMÉLIORATION RAMPE - FONDS
POUR L'ACCESSIBILITÉ (FA)**

Considérant que la municipalité veut améliorer ses installations au centre touristique pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite;

Considérant qu'il existe un fonds pour permettre certains travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise madame Linda Imbeault, directrice générale, à préparer et déposer un projet pour et au nom de la Municipalité de Grosses-Roches pour l'installation d'un tapis d'accès pour fauteuils roulants et modifier l'accès au lieu d'accueil pour en faciliter l'accès.

QUE le montant de la demande d'aide financière s'élève à 5 000 \$ pour le projet.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 19h45 Fin : 19h50

Questions soulevées :

Un citoyen dans la salle mentionne qu'en raison de la situation actuelle liée à la COVID-19, l'édition 2020 des **Journées de la culture** se déroulera exceptionnellement sur tout un **mois**, du vendredi 25 septembre au dimanche 25 octobre.

Il demande si la municipalité est intéressée à faire quelque chose. Il est référé au Comité de Développement.

Terrain du petit parc rue Saint-Jean. Un citoyen avise qu'il y a un vieux bateau sur le terrain. La municipalité va demander au propriétaire du bateau de l'enlever.

Une citoyenne remercie la municipalité pour les services offerts durant la période de confinement. Elle a apprécié que la directrice générale lui téléphone pour lui offrir des services.

2020-07-122 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

De lever la présente assemblée, il est 19 h 54.

ADOPTÉE

La présidente d'assemblée et mairesse
Victoire Marin

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions, votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, 6 juillet 2020, tenue en conférence téléphonique à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

_____.

Victoire Marin, mairesse

Date

